

Olivier PEVERELLI

Maire

Vice-Président du Conseil départemental  
de l'Ardèche à la culture et au Patrimoine

Objet :

**Réparation de l'école du Centre.**

Réf : 054/EB/NCC

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

**SLOW**

ID : 007-210703195-20210415-DECIS202102-DE

## Décision

=====

### DECISION DU MAIRE N°2021/02

Vu la délibération du 08 juin 2020, déléguant au maire une partie des attributions énumérées à l'article L21.22 du CCTG

La mairie du Teil a décidé l'opération réparation de l'école du Centre, après le séisme ayant détruit ou endommagé de nombreux bâtiments sur la commune. Elle a confié au Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche (SDEA) un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée après délibération en date du 12 décembre 2019.

Dans ce cadre, une équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée, après consultation : la mairie du Teil a décidé d'attribuer le marché afférent au groupement représenté par son mandataire, Mme Arnichand pour une mission de base avec EXE.

Les travaux sont allotés en 12 lots.

La procédure choisie pour la dévolution des travaux, est une procédure adaptée passée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur la plateforme ACHAT PUBLIC et au BOAMP le 24 février 2021. La date limite de remise des candidatures et des offres était fixée au 24/03/2021 à 12H00. 36 plis ont été reçus dans le délai imparti.

Les plis ont été dématérialisés et ouverts au SDEA le 24 mars 2021 à 14h. La maîtrise d'œuvre a procédé à l'analyse des dossiers afin d'en vérifier la conformité et d'en établir une présentation analytique jointe au présent compte rendu. Des échanges ont été conduits avec certaines entreprises, afin de préciser des points techniques et économiques sur les offres.

A l'appui de l'analyse des offres, et par application des critères du règlement de la consultation (Engagement technique et délais pour 60% de la note et Prix des prestations pour 40% de la note) l'attribution des lots est la suivante :

		Entreprise	Offre de base HT	Options retenues	Montant option	Montant total HT
Lot 1	Désamiantage	CPN Environnement	4 950,00 €			4 950,00 €
Lot 2	Démolition maçonnerie	J&C Batiment	126 692,04 €	Sanitaires, BSO étage	4 686,82 €	131 378,86 €
Lot 3	Etanchéité	ECOBA	2 991,47 €			2 991,47 €
Lot 4	Charpente Couverture Zinguerie	SAS LB BTP	115 310,56 €			115 310,56 €
Lot 5	Menuiserie intérieure bois	EURL Pierre JUET	20 234,54 €	Sanitaires ext	19 182,50 €	39 417,04 €
Lot 6	Menuiseries extérieures serrurerie	Escharavil	143 217,68 €	Lambrequin, BSO, Volet roulant électrique	37 327,00 €	180 544,68 €
Lot 7	Plâtrerie Peinture Fx Plafond	Buscema	241 680,29 €	Sanitaires ext	8 959,71 €	250 640,00 €
Lot 8	Carrelages Faïences	Sarl CHOLVY Thierry	54 519,62 €	Sanitaires ext	7 336,50 €	61 856,12 €
Lot 9	Revêtement de façade - Bardage	B.I.R.S.	198 115,92 €			198 115,92 €
Lot 10	Electricité	ASE 26	51 647,73 €	Sanitaires, BSO étage, Alim VR	10 665,65 €	62 313,38 €
Lot 11	Plomberie Sanitaires Ventilation	ASGTS 26	69 344,50 €	Sanitaires ext, Radiateurs	1 848,00 €	71 192,50 €
Lot 12	Ascenseur	Schindler	20 800,00 €			20 800,00 €
		<b>TOTAL</b>	<b>1 049 504,35 €</b>		<b>90 006,18 €</b>	<b>1 139 510,53 €</b>

Le montant total des marchés s'élève à 1 139 510,53 € HT.

Monsieur le Maire du Teil décide :

- **D'APPROUVER** l'attribution des marchés de travaux, tels que proposée ci-avant.
- **AUTORISE** le Président du SDEA à signer tous documents s'y rapportant.

Le Maire,  
Olivier PEVERELLI

